

CONSEIL MUNICIPAL

5 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal :

Dans le cadre des travaux de réaménagement de l'étage de la Mairie :

A émis un avis favorable à la dépose du plancher existant, au renforcement des pannes existantes et la pose d'une dalle OSB 3, épaisseur 22 mm, qui sera recouverte ensuite du revêtement de sol prévu, au prix de 6.955 € HT.

A émis un avis favorable et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant suivant :

- Lot 2 - Gros Œuvre - Ravalement - SAS PÉTÉ - Plus-value de 809,80 € HT

A émis un avis favorable à la proposition de contrat de maintenance de l'ascenseur et autorisé Monsieur le Maire à signer ce contrat d'entretien avec l'entreprise THYSSENKRUPP ASCENSEURS, au prix annuel de 1.100 € HT.

A décidé la création d'un budget annexe lotissement, décidé de nommer ce lotissement : Lotissement communal « L'Orée du Bois 4 » et demandé l'assujettissement à la TVA de toutes les opérations concernant ce lotissement.

A demandé à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée l'attribution d'une ouverture de crédit, de 100.000 €.

A décidé de réaliser auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan un emprunt d'un montant de 200.000 €, destiné à financer l'achat de terrains et les travaux de viabilisation du lotissement communal « L'Orée du Bois 4 ».

A décidé de porter, à compter du 1^{er} octobre 2017, de 25 h 11 mn par semaine, à 23 h 51 mn par semaine le temps hebdomadaire moyen de travail l'emploi de l'adjoint technique chargé des fonctions d'ATSEM.

A décidé de souscrire pour le personnel de la collectivité, aux garanties telles que définies dans le contrat groupe du Centre de Gestion et de confier au Centre de Gestion de la Vendée, par voie de convention, la gestion dudit contrat.

A approuvé le principe de groupement de commandes pour la passation de marchés de levés topographiques.

Monsieur le Maire a informé le Conseil que l'entreprise DL SYSTEM a été retenue au prix TTC de 1.740 € pour la fourniture des 2 enseignes Mairie et Bibliothèque et le pavoisement drapeaux avec l'écusson et la fourniture de 3 drapeaux France, Europe et Fougeré.

Suite aux devis demandés pour le transport des enfants à la piscine, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise RIGAUDEAU est la mieux placée, avec un coût du trajet à 85 € TTC. L'entreprise RIGAUDEAU assurera donc le transport des élèves à la piscine.